

## Annexe 2

# Autres prestations présentées dans les précédentes éditions de *Minima sociaux et prestations de solidarité*

## Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) et couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)

Une fiche portant sur l'ACS et la CMU-C, prestations fusionnées et remplacées par la complémentaire santé solidaire (C2S) depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, est disponible dans l'édition 2020 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 39) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr).

## Allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R)

Une fiche portant sur l'AER-R, prestation supprimée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sauf pour les personnes qui avaient des droits ouverts à cette date, et qui s'éteint progressivement (30 allocataires fin 2022), est disponible dans l'édition 2020 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 25) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr).

## Allocation temporaire d'attente (ATA)

Une fiche portant sur l'ATA, prestation supprimée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 sauf pour les personnes qui avaient des droits ouverts à cette date, et qui s'éteint progressivement (300 allocataires fin 2022), est disponible dans l'édition 2020 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 26) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr).

## Allocation veuvage (AV)

Une fiche portant sur l'AV est disponible dans l'édition 2021 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 27) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr). La fiabilité des données relatives à l'allocation veuvage ne pouvant plus être garantie par la CNAV pour les effectifs relevant du régime général, cette fiche a été retirée de cet ouvrage depuis l'édition 2022.

## Garantie jeunes (GJ)

Une fiche portant sur la GJ, dispositif remplacé par le contrat d'engagement jeune (CEJ) en mars 2022, est disponible dans l'édition 2023 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestation sociales* (fiche 30) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr).

## Prime pour l'emploi (PPE)

Une fiche portant sur la PPE, dispositif qui a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier 2016, remplacé par la prime d'activité, est disponible dans l'édition 2018 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 34) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr).

## RSA activité

Une description du RSA activité, ancien volet « complément de revenus d'activité » du RSA remplacé par la prime d'activité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, est disponible dans la fiche RSA de l'édition 2017 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 16) : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr). ■